

oct.
2007

MEDEF
BOUGER LES LIGNES
ENSEMBLE
CHALLENGE
ÉDUCATION - ENTREPRISE



ÉDUCATION-ENTREPRISE

Grâce à l'engagement et la mobilisation active des MEDEF territoriaux sur le territoire, la Semaine École Entreprise, qui poursuit son développement, a déjà mis en place de nombreuses passerelles entre le monde éducatif et les entreprises. Cela contribue à ouvrir des portes, à changer les représentations et à modifier les postures d'indifférence ou de défiance.

C'est un travail de longue haleine, mais « **les lignes bougent** » !

Trois chantiers nouveaux s'ouvrent à nous :

1. La nouvelle loi sur les universités donne des **opportunités nouvelles de rapprochement avec l'enseignement supérieur.**
2. La deuxième opportunité pour mieux connaître et se faire connaître du monde de l'enseignement, réside dans la nouvelle obligation faite aux étudiants en **IUFM** (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), **futurs enseignants**, d'effectuer un **stage en entreprise pour valider leur formation.**
3. Parallèlement, l'appel d'air créé par la **SEE** a entraîné dans son sillage une attente accrue de la part des collèves ; désormais la **Découverte professionnelle 3 heures** (DP 3) va être proposée dans les 6 000 collèves et peut concerner à terme 800 000 collégiens.

Nous ne pouvons que nous en réjouir. Cette ouverture, nous l'avons appelée de nos vœux. Nous sommes en situation de **rapprocher le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.** Nous avons par des actions concrètes la capacité de le faire.

Deux chefs d'entreprise de premier plan, **Henri Lachmann** et **Michel Pébereau** ont accepté de porter ces projets, tant vis-à-vis de l'Éducation nationale que pour aider le réseau MEDEF à en faire une réalité territoriale. Mais **à l'instar de la SEE, c'est la mobilisation sur le terrain qui fera le succès de ces chantiers**, prioritaires pour l'avenir de nos entreprises et donc pour le MEDEF.

Nous devons répondre présent, nous organiser collectivement et nous préparer à satisfaire de manière adaptée les demandes qui vont naître. Nous n'avons pas le droit de décevoir !
A nous de jouer maintenant !

L'entreprise c'est la vie !

Laurence Parisot -

1 - LOI SUR LES UNIVERSITÉS : UNE OUVERTURE VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

La loi sur les libertés et responsabilités des universités a été votée en août 2007. Elle représente des **avancées majeures** sur les missions, la gouvernance et les moyens d'action des 85 universités.

■ De nouvelles missions

L'**orientation et l'insertion professionnelle** sont désormais inscrites parmi les missions de l'université. Il s'agit là d'un formidable levier qui permettra au fur et à mesure de mieux adapter les enseignements aux attentes des employeurs et d'allouer des moyens financiers et humains en fonction de cette mission.

Le **développement de l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche** scientifique et technologique ont également une place accrue parmi les responsabilités de l'université.

■ Des Conseils d'administration renouvelés

Ils comptaient précédemment 30 à 60 membres. Ils en compteront dorénavant 20 à 30.

Leur ouverture sur l'extérieur sera plus forte : 7 à 8 personnalités extérieures sur 20 à 30 membres.

Les **chefs d'entreprise** ou cadres dirigeants sont **nommément cités** parmi les personnalités extérieures, ce qui n'était pas le cas précédemment.

■ Un renforcement de la gouvernance

Les pouvoirs des présidents d'université sont renforcés (avec un mandat de 4 ans renouvelable), ainsi que ceux des conseils d'administration, en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines (autonomie budgétaire et de gestion des RH dans un délai de 5 ans maximum). Les présidents d'universités pourront également mener une politique de prime et d'intéressement des personnels. Des fondations universitaires, disposant de l'autonomie, pourront être créées au sein des universités.

■ Un enjeu pour les MEDEF territoriaux

La prochaine étape va consister à assurer **une présence significative des représentants d'entreprise** parmi les futurs conseils d'administration.

Il faut d'ores et déjà que **chaque MEDEF territorial** ayant sur son territoire une université, en veillant à une bonne coordination avec le MEDEF régional et en liaison avec les branches territorialisées, **repère au moins deux chefs d'entreprise** motivés par les questions d'enseignement supérieur à proposer pour participer aux nouveaux CA des universités. La loi prévoit « au moins un chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'entreprise », mais jusqu'à trois ou quatre chefs d'entreprise pourraient ainsi siéger au sein du conseil des universités.

Dès maintenant, une **prise de contact** s'impose avec les actuels présidents d'université ou les présidentiables éventuellement repérés.

Il est important également que les MEDEF régionaux suivent l'évolution des statuts des universités afin d'y positionner le MEDEF comme organisation à même de proposer des chefs d'entreprise pour participer aux CA.

Le MEDEF mettra à disposition du réseau des outils (profil du chef d'entreprise membre de conseil d'administration des universités) pour permettre aux MEDEF régionaux, en liaison avec les MT et les branches territorialisées de mobiliser des chefs d'entreprise.

Lorsque les représentants d'entreprises seront désignés, le MEDEF mettra en place un « club des mandataires entreprises dans les universités », afin de favoriser l'échange d'expériences et de coordonner la diffusion des priorités du MEDEF.

2 - STAGES EN ENTREPRISES DES FUTURS ENSEIGNANTS : LA PÉDAGOGIE DE L'ENTREPRISE ET DE L'ÉCONOMIE

A compter de la rentrée 2007, tous les futurs enseignants des matières générales devront effectuer dans le cadre de leur cursus de formation un **stage en entreprise, obligatoire pour leur titularisation**.

Ce stage est une **avancée majeure** pour rapprocher les enseignants des entreprises et favoriser une meilleure connaissance réciproque. Cela a été possible grâce à l'intervention et la force de proposition de **Michel Pébereau** au sein du Haut Conseil de l'Éducation qui a fixé le nouveau cahier des charges de la formation des enseignants.

C'est aussi pour nous **une nouvelle responsabilité à laquelle il nous faut répondre sans détour** pour que ces stages permettent de relayer une image fidèle de l'entreprise.

Dans le même temps, tous les IUFM entrent dans un processus de rattachement aux universités avec des changements organisationnels importants ; ils deviennent des écoles internes de l'université et **ouvrent la porte de leurs conseils d'administration aux représentants des entreprises**. Il est donc indispensable, si nous voulons contribuer à faire évoluer les futurs programmes d'enseignement, que les chefs d'entreprise se positionnent pour participer activement à ces conseils.

■ Les enjeux

Il y a un **enjeu quantitatif**. Ce stage en entreprise devrait prendre place pendant la formation universitaire de nos futurs enseignants en licence ; plus de 150 000 étudiants seraient alors concernés. Il s'agit d'organiser l'offre de stages afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre d'élèves professeurs.

Il y a aussi un **enjeu qualitatif**. Il faut que ce stage soit le plus concret possible et donne une image fidèle de l'entreprise. Il doit offrir aux élèves enseignants une véritable découverte des différents aspects et du fonctionnement de l'entreprise avec tous ses paramètres.

En aucun cas ce stage ne peut s'apparenter à un stage sans valeur ajoutée, type « photocopies » ou « machines à café ».

■ Les propositions du MEDEF

Conscient de la volumétrie (plusieurs dizaines de milliers d'enseignants préparent une licence leur permettant d'intégrer ensuite un IUFM, 50 000 intègrent la première année d'IUFM, 31 000 réussissent les concours et intègrent la deuxième année), le MEDEF propose dans un premier temps :

- d'organiser ce stage en priorité en **2^{ème} année d'IUFM** pour les étudiants ayant réussi le concours à l'issue de leur **1^{ère} année** et qui n'ont pas déjà réalisé de stage en entreprise durant le cursus licence, c'est-à-dire ceux qui sont le plus proche de leur titularisation,
- d'intégrer ce stage dans le cursus pédagogique de l'IUFM,
- de mettre en place un **stage d'au moins deux semaines, se décomposant en 3 phases** à modéliser pour servir de canevas commun à tous les stages proposés aux étudiants :

1. un **séminaire initial de préparation en IUFM** de 4 demi-journées animé à la fois par un enseignant IUFM et par un ou plusieurs chefs d'entreprise. Il s'agit de donner au futur enseignant une vision transversale de ce qu'est l'entreprise dans toutes ses composantes (vie intérieure de l'entreprise, relations avec les salariés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, l'entreprise et le développement durable ...),

2. un stage individuel, **parcours de découverte en entreprise** sur la base d'un passeport permettant d'aborder les différentes fonctions de l'entreprise. Ce parcours initiatique au cœur de l'entreprise permettra au stagiaire de découvrir toutes les fonctions de l'entreprise dans une sorte de « vis ma vie » du dirigeant, du responsable commercial, du responsable comptabilité, etc...,
3. et enfin une phase de **restitution collective** d'une journée après rédaction par chaque futur enseignant d'un rapport d'étonnement.

Cette proposition a été bien accueillie par un certain nombre de directeurs d'IUFM.

■ Les actions à mettre en oeuvre

• La mobilisation nationale

Le ministre de l'Education nationale et la ministre de l'Enseignement supérieur sont informés de notre engagement. Les moyens nécessaires et la communication adaptée vont être mis en place.

Il s'agit principalement :

- d'**officialiser la cible, la durée et le modèle-type** du stage en trois parties,
- d'**identifier plusieurs régions tests** avec les IUFM volontaires pour initier et expérimenter la démarche,
- d'**élaborer des outils pédagogiques** (passeport découverte, module de restitution, manuel d'accueil pour les entreprises...) en liaison avec l'Institut de l'Entreprise en raison de son expérience avec les enseignants en économie.

Une malette numérique reprenant l'ensemble des outils pédagogiques et des informations utiles sur l'entreprise sera mise à disposition des MEDEF territoriaux,

- de **fournir les moyens humains et financiers** nécessaires :

Les CRFP auront un rôle majeur. De plus, le MEDEF mobilisera les grandes entreprises pour qu'elles détachent un de leurs cadres en tant qu'**«Ingénieur pour l'Ecole»** pour favoriser la mise en relations entre les stagiaires et les entreprises.

Des moyens financiers pourraient être mis à disposition des MEDEF territoriaux en association avec **l'ADREE** et par le canal de la **taxe d'apprentissage**,

- de **favoriser la mise en relations** entre les IUFM et les entreprises et entre les stagiaires et les entreprises par des sites internet dédiés,
- de **proposer un modèle de base de données** alimentée en région des entreprises prêtes à animer les stages et à accueillir des étudiants,
- de **généraliser la démarche** auprès de tous les IUFM et d'établir avec ses partenaires un calendrier de déploiement.

• La mobilisation territoriale

Il est indispensable que les MEDEF territoriaux, avec une coordination réalisée par les MEDEF régionaux et le soutien très actif des CRFP s'impliquent fortement, en liaison avec les branches professionnelles et leurs partenaires pour :

- **rencontrer les partenaires éducatifs** impliqués dans le projet : recteur, président d'université, directeur d'IUFM pour les informer de la volonté de participer à la formation des futurs maîtres grâce à une meilleure connaissance de l'entreprise et des métiers qui les aidera dans leurs tâches d'enseignement, d'information des familles et d'orientation des élèves.

Au fur et à mesure du rattachement aux universités, il va y avoir renouvellement des directeurs. Il y a donc là une opportunité supplémentaire d'entrer en contact avec eux.

- **construire et valider un plan d'action** « stages en entreprises » avec les directeurs d'IUFM favorables à la mise en place de stages en entreprise en 2^{ème} année d'IUFM. Ce plan d'action définira les étudiants concernés, le calendrier de réalisation des stages, le modèle de stage retenu avec ses contenus thématiques à partir du modèle-type national,

- **mobiliser les entreprises** de toutes tailles et de tous secteurs d'activité afin de détecter :

- des chefs d'entreprise prêts à participer à l'animation des 4 demi-journées de séminaire initial en IUFM,
- et des entreprises plus nombreuses susceptibles d'accueillir les futurs enseignants et d'organiser un parcours intéressant de découverte dans l'entreprise,

- **préparer et organiser les thématiques et les interventions des chefs d'entreprise** lors de la 1^{ère} partie du stage, l'accueil des étudiants dans les entreprises avec un « passeport découverte » des situations et fonctions dans l'entreprise, du type « vis ma vie ». Le moment venu, en coordination avec le CRFP, organiser la prise de fonction de l'Ingénieur pour l'école mis à disposition pour les actions Education-Entreprise,

- **communiquer** avec les collectivités territoriales pour obtenir des moyens matériels (notamment pour les transports) et financiers pour l'organisation des stages,

- **évaluer et faire évoluer la relation avec la direction des IUFM et ses étudiants** ainsi que l'organisation et le contenu des stages et faire remonter au niveau national les bonnes pratiques.

Le rattachement des IUFM aux universités est une opportunité de rapprochement. Il faut la saisir. La meilleure façon pour le MEDEF de promouvoir la découverte de l'entreprise par les futurs enseignants est **d'intégrer les conseils d'administration** des IUFM.

Sur les **31 IUFM** présents sur le territoire, **8** ont été rattachés à l'université (Aix-Marseille, Créteil, Grenoble, Limoges, Lyon, Nantes, Reims et Versailles), les autres **(1)** ont jusqu'au 23 avril 2008 pour le faire.

Chaque IUFM en devenant école interne de l'université doit élaborer ses statuts et mettre en place un conseil d'administration de 20 à 40 membres avec 30 à 50 % de personnalités extérieures, dont un ou plusieurs représentants du monde économique, le président de l'IUFM étant choisi parmi les personnalités extérieures.

Il est donc très important que les MEDEF régionaux et territoriaux, en liaison avec les branches territorialisées, identifient les meilleurs profils d'entrepreneur et **se rapprochent des recteurs, présidents d'université et directeurs d'IUFM** pour les informer de l'intention du MEDEF d'agir au rapprochement Education-Entreprise et d'entrer dans les conseils d'administration des IUFM.

(1) Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Corse, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Pacifique, La Réunion.

3 - LA DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE : UNE INITIATION RENFORCÉE DES COLLÉGIENS AUX MÉTIERS DE L'ENTREPRISE

Mis en place en 2005, l'enseignement de découverte professionnelle 3 heures est un enseignement optionnel en classe de 3^{ème} des collèges.

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, 70 000 collégiens (sur environ 800 000) ont suivi cette option, proposée par la moitié des collèges (soit environ 3 000).

A la rentrée 2007, l'option DP3 est généralisée au sein des 6 000 collèges, la quasi-totalité des collèges vont désormais être dans l'obligation de proposer cette option aux 800 000 collégiens.

Cette option est assurée par des professeurs volontaires qui ont des formations académiques très diverses ... Ils n'ont pas ou peu de connaissance de l'entreprise et de ses métiers. Ils sont demandeurs d'une collaboration active avec les organisations patronales et les chefs d'entreprise.

■ Un enjeu

Des actions diverses et nombreuses ont déjà été menées sur le territoire par les MEDEF territoriaux et les branches professionnelles entre les entreprises et les collèges, notamment dans le cadre de la Semaine Ecole Entreprise. La généralisation de la DP 3 à l'ensemble des collèges lui donne une dimension d'une toute autre importance. L'enjeu est de passer à plusieurs centaines de milliers de collégiens concernés en quelques années. Il va donc falloir que nous soyons en mesure de répondre quantitativement à une demande qui va être de plus en plus forte.

Trop souvent la DP 3 a été considérée à tort comme une sorte de sas pour des jeunes en difficultés scolaires et qui mènerait exclusivement à l'enseignement professionnel. Il importe de la revaloriser en mobilisant les chefs d'entreprise et les enseignants pour que cette séquence soit plus pertinente et s'intègre dans un processus de formation qui concerne l'ensemble des professions et des métiers de l'entreprise et tous les collégiens volontaires.

■ Une mission

Il s'agit de donner aux collégiens l'opportunité de mieux connaître l'entreprise et la diversité des métiers ainsi que les différents secteurs d'activité de notre économie. C'est aussi leur donner les premières clefs pour construire et réussir leur future vie professionnelle.

En intervenant directement auprès des élèves, le MEDEF, les branches professionnelles et les chefs d'entreprise ont une opportunité unique de renforcer les liens entre le monde éducatif, les enseignants, les chefs d'établissement et les familles dans le cadre de l'orientation vers les métiers.

■ Trois objectifs

Mise en œuvre par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires, la DP 3 recouvre trois dimensions :

- la découverte des métiers et des activités professionnelles, avec des témoignages de chefs d'entreprise, de branches professionnelles et de professionnels, avec l'organisation de visites d'entreprises et des interventions en classe ...
- la découverte des organisations et des entreprises : les différents types d'entreprises, l'organisation des secteurs et des métiers, la vie économique ...

- la **découverte des formations qui mènent aux métiers et aux professions**, notamment la formation professionnelle, l'alternance, les stages, avec des rencontres avec de jeunes professionnels, des apprentis ...

■ **L'engagement du MEDEF**

La généralisation de la DP 3 nécessite une mobilisation forte et structurée des milieux professionnels et des entreprises.

C'est pourquoi le MEDEF met en place **un plan d'action national et territorial**, en partenariat avec le monde éducatif, le monde patronal et économique et les fédérations de parents d'élèves.

Laurence Parisot, considérant qu'il y a là un enjeu essentiel pour les jeunes et les entreprises a demandé à **Henri Lachmann**, président du conseil de surveillance de Schneider Electric de porter la réflexion et les actions que le MEDEF doit mener dans ce cadre en liaison étroite avec l'ensemble des organisations économiques.

■ **Le plan d'action national**

Pour que cette mise en relation entre les établissements scolaires, les élèves et les chefs d'entreprise s'opère dans les meilleures conditions possibles, il faut un cadre global à l'action que nous voulons mener. Des moyens financiers et humains supplémentaires doivent également être mis en place. En dernier lieu des outils devront être fournis pour aider à la mise en œuvre des actions.

• **Mettre en place un cadre global**

1. Le MEDEF propose une **convention nationale** sur la découverte professionnelle entre le ministre de L'Education Nationale, les fédérations de parents d'élèves, le MEDEF et les organisations économiques. Cette convention sera un acte d'engagement fort de tous les acteurs au niveau national.
2. Une déclinaison locale de cette convention dans des **conventions académiques** signées avec tous les acteurs locaux : rectorat, MEDEF régional, organisations économiques, associations de parents d'élèves.
3. Une **charte d'engagement des entreprises**. Le MEDEF propose aux chefs d'entreprise de montrer à la jeunesse leur volonté d'engagement en signant la charte de « découverte des entreprises, des métiers et des professions ». Les entreprises qui adhèrent à cette charte s'engagent :
 - à apporter aux chefs d'établissement, aux équipes éducatives et aux collégiens une connaissance concrète du monde des entreprises, des organisations et de l'environnement économique en général,
 - à informer les collégiens sur les métiers et sur leurs voies d'accès, susceptibles de les aider dans leurs choix et dans la construction de leur propre parcours d'éducation et de formation,
 - à témoigner de leurs propres expériences et à s'ouvrir à une meilleure compréhension du monde éducatif et de ses différents acteurs.

En s'engageant ainsi à transmettre leur culture d'entreprise, leurs connaissances, leurs valeurs et leurs convictions, les chefs d'entreprise contribueront à donner aux jeunes confiance en l'avenir.

- 4 - Symétriquement, une **charte d'engagement des établissements scolaires** pourrait également être proposée (en réflexion au sein de l'Education nationale).

Tous ces documents existent et sont en cours de finalisation avec nos partenaires.

La convention nationale pourrait être signée d'ici la fin de l'année, par exemple lors des Assises des relations écoles-entreprises organisées par Xavier Darcos et auxquelles participera Laurence Parisot.

Les conventions académiques peuvent déjà exister, dans ce cas il s'agit d'élargir leur champ d'application pour intégrer la démarche DP 3.

- **Fournir des moyens humains et financiers**

Les **22 CRFP** sont déjà en région des interlocuteurs tout désignés pour porter ce projet, ils auront un rôle pivot. Ils ont été associés aux travaux préparatoires et sont mobilisés pour être la « cheville ouvrière » de la mise en place de ces actions.

Il existe aussi des personnes qui sont déjà des passerelles entre le monde de l'Education et le monde de l'Entreprise, ce sont les **Ingénieurs pour l'école**. Ils sont une soixantaine aujourd'hui dans les différentes académies. Le MEDEF propose d'en augmenter le nombre afin qu'à terme il y ait dans chaque académie, au moins un Ingénieur pour l'école dédié aux opérations DP3 et stages IUFM (processus en cours). Un profil de poste est également proposé pour que ces Ingénieurs pour l'école soient des personnes compétentes et motivées sur ces sujets.

Pour accroître les moyens financiers, le MEDEF fera évoluer les statuts de l'**ADREE** qui finance déjà des actions de la Semaine Ecole Entreprise de façon à lui permettre de financer des actions concernant la DP3 grâce à la **taxe d'apprentissage**.

- **Mettre en place des outils**

De la même façon qu'avait été créée la malette Semaine Ecole Entreprise, une **malette numérique DP 3** sera mise à disposition. Elle rassemblera tous les supports dédiés à la DP : outils, documents ressources, jeux proposés par les différents acteurs.

D'autres outils seront préparés plus spécialement à destination des chefs d'entreprise, notamment des **argumentaires** pour les convaincre de s'engager à nos côtés.

Des **bourses de bonnes pratiques** mettant en exergue les multiples initiatives déjà prises par les MEDEF territoriaux et le maquettage d'une **base de données pour la mise en relation des entreprises et des établissements scolaires** seront également proposés.

■ **Un tour de France de la DP3**

Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs au plan territorial (rectorats, collèges, MEDEF territoriaux, branches professionnelles, entreprises, clubs liaison Ecole-Entreprise, ...), un Tour de France de la DP3 sera organisé avec **Henri Lachmann**.

En allant à la rencontre des chefs d'entreprise, des professeurs, des établissements scolaires, Henri Lachmann apportera sa notoriété, son engagement en faveur des jeunes et de l'Education et contribuera fortement à sensibiliser tous les acteurs du projet.

Cinq académies test ont été associées aux travaux préparatoires, Aix-Marseille, Bordeaux, Créteil, Lille et Toulouse. Elles pourraient être les premières à participer à ce tour de France

Un déroulé type sera proposé pour ce tour de France qui pourra être l'occasion de la signature des chartes académiques et des chartes d'engagement des entreprises.

■ Un engagement régional

Pour la réussite du projet, la capacité des MEDEF territoriaux à mobiliser les chefs d'entreprise sera déterminante. Il est proposé de :

- mobiliser et piloter les acteurs : au niveau régional et local prendre contact et formaliser les relations avec le rectorat, les établissements et les équipes éducatives, les branches professionnelles, les organisations économiques, les associations de parents d'élèves,
- proposer à tous ces acteurs de concrétiser leur engagement dans une convention académique. Il s'agit, dans chaque académie, en liaison étroite entre MEDEF régionaux et territoriaux et avec le concours des branches territorialisées, d'adapter avec pragmatisme la convention nationale au contexte local en suscitant l'adhésion du plus grand nombre : fédérations de parents d'élèves, organisations patronales, clubs d'entrepreneurs, AJE, CJD, etc... (ou adapter une convention académique déjà existante).
- mettre en place un comité de pilotage au niveau académique avec les mêmes partenaires pour assurer un suivi du développement de la DP 3,
- organiser la journée Découverte Professionnelle du Tour de France d'Henri Lachmann, avec le concours du CRFP,
- mobiliser les entreprises. Il est indispensable de mobiliser un nombre croissant de responsables d'entreprises prêtes à intervenir dans les collèges ou à accueillir des collégiens pour leur présenter leur entreprise. La signature de la charte d'engagement permettra de formaliser leur engagement,
- favoriser la mise en relation entre les collèges et les entreprises, organiser l'intervention des chefs d'entreprise dans les classes, le déroulement d'une visite en entreprise, ...
- organiser le moment venu, en coordination avec le CRFP, la prise de fonction de l'Ingénieur pour l'école recruté pour les actions Education-Entreprise,
- enrichir le contenu de la mallette numérique DP 3,
- évaluer et faire évoluer les actions mises en place et, dans la logique d'Ambition 2010, faire remonter au niveau régional puis national les bonnes pratiques afin d'en faire bénéficier l'ensemble du réseau,
- communiquer au niveau régional et local auprès des entreprises pour obtenir leur engagement (signature de la charte), dans la presse régionale pour montrer l'intérêt et l'engagement du MEDEF, des branches et des entreprises en région, mais aussi auprès des collectivités locales, conseil régional, conseils généraux, communautés d'agglomération et villes pour obtenir des moyens financiers, humains et en transports (mise à disposition de cars, navettes...).

Tout ceci se mettra en place progressivement, avec des perspectives de rayonnement et de couverture de l'ensemble du territoire. C'est la conjonction d'une communication nationale portée par Laurence Parisot et par Henri Lachmann, le tour de France et la richesse des initiatives menées par les MEDEF territoriaux qui feront que la DP 3 se généralisera aux yeux des enfants et des parents et portera ses fruits dans le cadre d'une réconciliation avec l'entreprise.